

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le **31 MARS 2026**

ID : 043-214300337-20260327-DEL2026\_016-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLESLE

**27Mars2026-016**

L'an deux mille vingt six, le vingt sept mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BLESLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal GIBELIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/03/2026

**Présents** : Pascal GIBELIN, Maire ; Sylvie BAISSAT, 1<sup>ère</sup> Adjointe ; Pascal FEYT, 2<sup>ème</sup> Adjoint ; Martine RIOUX, 3<sup>ème</sup> Adjointe ; Maryse FLORENTIN ; Robert BAISSAC ; Marie Andrée OBRIER ; Martine HOLLEVILLE ; Dominique DUBRAY ; Marc GODFRIN ; Guylaine LAPORTE ; Emmanuel CHAPPART ; Jaufré LÉPINETTE ; Rodrigue LEGRAND ; Julie POUILLOUX.

Madame Guylaine LAPORTE a été élue secrétaire de séance.

### **Objet : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026**

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026 dont un exemplaire avait été transmis à chaque membre par mail le 24 mars 2026.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, après vote : CONTRE = 0    ABSENTION = 0    POUR = 15

APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil municipal du 20 mars 2026.

Ainsi fait et délibéré, les ans, mois, jour et heure ci-dessus indiqués.

Pour extrait certifié conforme,

Pascal GIBELIN,  
Maire de BLESLE.



Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le

31 MARS 2026

ID : 043-214300337-20260027-DEL2026\_016-DE

## **PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLESLE**

**L'an deux mille vingt six et le vingt mars à 18 heures, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Madame Maryse FLORENTIN, la plus âgée des membres du conseil. Sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant.**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

**Présents :** Pascal GIBELIN ; Sylvie BAISSAT ; Pascal FEYT ; Martine RIOUX ; Maryse FLORENTIN ; Robert BAISSAC ; Marie Andrée OBRIER ; Martine HOLLEVILLE ; Dominique DUBRAY ; Marc GODFRIN ; Guylaine LAPORTE ; Emmanuel CHAPPART ; Jaufré LÉPINETTE ; Rodrigue LEGRAND ; Julie POUILLOUX.

Monsieur Pascal FEYT a été élu secrétaire de séance.

### **Ordre du jour :**

- Installation des membres du conseil municipal
- Election du Maire
- Détermination du nombre des adjoints
- Élection des adjoints
- Lecture de la charte de l'élu local
- Indemnités Maire et Adjoints
- Approbation du procès-verbal de la dernière séance

### **1-INSTALLATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

La séance est ouverte et ont été déclarés les membres du conseil municipal cités ci-dessous installés dans leurs fonctions.

Pascal GIBELIN ; Sylvie BAISSAT ; Pascal FEYT ; Martine RIOUX ; Maryse FLORENTIN ; Robert BAISSAC ; Marie Andrée OBRIER ; Martine HOLLEVILLE ; Dominique DUBRAY ; Marc GODFRIN ; Guylaine LAPORTE ; Emmanuel CHAPPART ; Jaufré LÉPINETTE ; Rodrigue LEGRAND ; Julie POUILLOUX.

### **2- ÉLECTION DU MAIRE**

Monsieur Pascal GIBELIN, à l'unanimité, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

### **3- VOTE DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE**

Après vote à bulletin secret, le résultat est le suivant :

Pour l'élection de trois Adjoints : 11 voix

Pour l'élection de quatre Adjoints : 4 voix

Au vu de ce vote, le Conseil municipal devra donc élire trois adjoints.

### **4- LISTE DE CANDIDATS AUX FONCTIONS D'ADJOINTS AU MAIRE**

Une liste de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire a été déposée.

A obtenu :

- Liste de Madame Sylvie BAISSAT : QUATORZE VOIX (14) – BLANC : 1
- ont été proclamés Adjoints au Maire et immédiatement installés, à savoir :
  - 1<sup>ère</sup> Adjointe : Madame Sylvie BAISSAT
  - 2<sup>ème</sup> Adjoint : Monsieur Pascal FEYT
  - 3<sup>ème</sup> Adjointe : Madame Martine RIOUX.

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le **31 MARS 2026**

ID : 043-214300337-20260327-DEL2026\_016-DE

#### **5- LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL**

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'élu local et en remet un exemplaire à chaque conseiller municipal.

#### **6- FIXATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS**

Après en avoir délibéré et vote à main levée, le conseil municipal, décide à l'unanimité, du versement des indemnités de fonction du maire et des adjoints.

#### **7- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2026**

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 27 février 2026 dont un exemplaire avait été transmis à chaque membre par mail le 16 mars 2026.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, après vote : CONTRE = 0    ABSENTION = 0    POUR = 15

approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil municipal du 27 février 2026.

#### **8- INFORMATIONS DIVERSES**

-Les réunions du conseil municipal auront lieu le dernier vendredi de chaque mois à 20 h 30.

-Les 25 et 26 septembre, Blesle accueillera la « commission qualité » des Plus Beaux Villages de France ».

**PROCES-VERBAL ARRÊTÉ ET APPROUVÉ à l'unanimité  
par les membres du Conseil municipal lors de la réunion du 27 mars 2026.**